



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

**REUNION Du 18 janvier 2023
PV N.17**

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas – WILLIAMS Jérémia.

EXCUSE : M. FALL Angelo

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

CATEGORIE U13

Défis techniques :

- **Journées impaires : double 8**
- **Journées paires : Jonglerie**

RAPPEL : Finales départementales

Les clubs désirant recevoir une finale de Coupe U13 sont invités à déposer leur candidature au District de Football de la Haute-Vienne :

- Challenge PITCH le 01/04
- Challenge CAILLETON et BOUCHER le 03/06

Le prochain tour des challenges PITCH, CAILLETON et BOUCHER est programmé le 28 janvier 2023.

La commission remercie tous les clubs présents pour leur implication lors des plateaux FUTSAL du samedi 7 janvier, et compte sur chacun pour respecter les plateaux du samedi 21 janvier.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Championnat - matches du 14/01/2023

- U13 D2 PA **JS LAFARGE 1 – COGNACOIS FCCL** match à jouer à 15H30 stade du Puy Las Rodas à Limoges
- U13 D3 PA **JS LAFARGE 2 – AS BOSMIE CHAROUX 2** match à jouer à 14H stade du Puy Las Rodas à Limoges
- U13 D3 PC **AS AMBAZAC – AS ST JUST LE MARTEL** match à jouer à 13H30 à Ambazac
- U13 D2 PA **AURENCE ROUSSILLON 2 – US NANTIAT** match à jouer à 13H au stade de l'Aurence à Limoges
- U13 D1 **US LA BASTIDE 1 – CA RILHAC RANCON 1** match à jouer à 15H45 stade de La Bastide à Limoges
- U13 D3 PB **US LA BASTIDE 2 – SC VERNEUIL SUR VIENNE 3** match à jouer à 15H45 stade de La Bastide à Limoges

Matches reportés du 14/01/2023

- U13 D1 **SC VERNEUIL SUR VIENNE 1 – LIMOGES FOOTBALL 2** en accord avec les 2 clubs le match est à jouer à la date de leur choix et à transmettre au district avant le 19/02.
- U13 D3 PC **CA RILHAC RANCON 3 – FC BOISSEUIL 87** en accord avec les 2 clubs le match est à jouer le samedi 18 février à 13H30 au stade de Cassepierre.
- U13 D2 PA **US COUZEIX-CHAPTELAT – JA ISLE 2** match à jouer le samedi 4 février
- U13 D1 **ENT BEAUNE-BONNAC – ENT SEREILHAC/FCCO 1** match à jouer le samedi 4 février
- U13 D1 **ENT EFVV EFG 1 – SA LE PALAIS SUR VIENNE 1** match à jouer le samedi 4 février
- U13 D3 PA **ENT EFVV EFG 2 – ENT AFP/AR** match à jouer le samedi 4 février

Cependant pour ces 4 matchs cités ci-dessus, la commission précise et autorise les clubs à s'organiser d'un commun accord pour jouer les rencontres au plus tard **le samedi 18/02 (en informant le district).**

- U13 D3 PB **ENT ASPTT/LANDOUGE – ENT FOOT SUD LA CROISSILLE 2** match à jouer le 18/02
- U13 D3 PB **LIMOGES BEAUBREUIL 2 – AS ST JUNIEN 2** match à jouer le samedi 18 février
- U13 D2 PB **US SOLIGNAC LE VIGEN 1 – LIMOGES BEAUBREUIL 1** match à jouer le samedi 18/02



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Championnat - match du 04/03/2023

- U13 D3 PB PAYS AREDIEN 1- US LIMOGES LA BASTIDE 2
Ce match se jouera au stade municipal de Ladignac Le Long à 15H30

CATEGORIE U11

Manque Compte Rendu de plateau FUTSAL de :

- AS PANAZOL 2
- LIMOGES FOOTBALL 1

Merci de renvoyer le Compte Rendu de plateau par retour de mail ou courrier.

FINALES DEPARTEMENTALES :

Les clubs désirant recevoir une finale de Coupe U11 sont invités à déposer leur candidature au District de Football de la Haute-Vienne :

- Challenge LACORRE le 13/05
- Challenge VILLEDIEU le 03/06

CATEGORIE U9/U7

Journées « URBAN SOCCER » et « LE FIVE » pour les U9 :

- Le 21 JANVIER au FIVE à Limoges.
- La Commission remercie les clubs présents pour leur participation à la journée « URBAN SOCCER ».

Rappel : **les comptes rendus de plateau** (feuille de licences comprise) pour les catégories U7 et U9 sont **obligatoires et doivent être renvoyés** au District par le club organisateur sous 48H ou au plus tard le mercredi suivant le plateau.

Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE

Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI

Procès-verbal de la commission Foot Animation du 18 Janvier 2023